



• Photo : D. Elie / ISPAN • 2010

• Vestiges du logement des esclaves de l'habitation Sabourin, aux Délices dans la Chaîne des Matheux

Sabourin, Dion, Latour, Lasaline... archéologie aux Matheux

Les premiers cafiers furent introduits en Amérique au Surinam par les Hollandais vers 1718. Sa culture s'étendit à la Guyane voisine, puis à la Guadeloupe et se propagea dans les autres Antilles. Cependant, son développement dut attendre la révocation des priviléges de la Compagnie des Indes Orientales vers 1730. Cette compagnie commerciale possédait le monopole de la commercialisation de cette denrée avec les Arabes, exportateurs de café, qui avaient établi leurs comptoirs en bordure orientale de la Méditerranée (: André Marcel d'Ans). Libéré de cette entrave, l'exploitation du café, dans la Colonie française de Saint-Domingue, comme produit d'exportation, débuta dans les années 1740 et se propagea à une vitesse fulgurante arrivant 50 ans plus tard, à concurrencer le sucre, denrée par excellence de la Colonie. Cette progression est tout simplement prodigieuse, au point que Michel-René Hilliard d'Auberteuil, auteur d'un traité d'économie de Saint-Domingue en 1773, n'hésite pas à parler de «révolution du café». Alors



• Fenêtre de la grand-case de l'habitation Dion

qu'en 1750, Saint-Domingue exportait vers la France, 7 millions de livres de café, en 1789, cette production décuplait, atteignant le chiffre record de 77 millions de livres, soit 40% de l'offre mondiale.

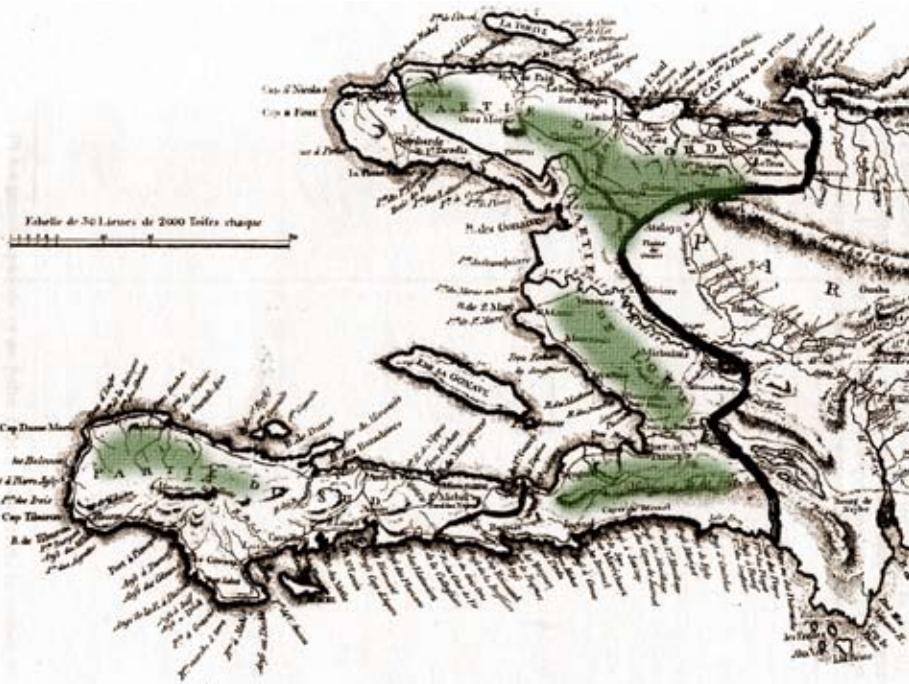
La culture du café s'établit sur les contreforts ou aux sommets des montagnes où elle trouva le climat idéal pour son développement. Dans un premier temps, les planteurs de café étaient moins riches et ne bénéficiaient pas d'un statut social aussi élevé que les producteurs de sucre. Dynamique et laborieux, ce furent souvent des mulâtres qui, en pionniers, défrichèrent pro-

Sommaire

- Sabourin, Dion, Latour, Matheux, archéologie aux Matheux
- Conserver le passé, impulser un développement économique
- Sans-Souci, parmi les 12 sites les plus menacés
- Chroniques des monuments et sites historiques d'Haïti



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispabulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le **BULLETIN DE L'ISPAN**. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



gressivement les forêts situées aux sommets des montagnes pour planter massivement des caféiers. Les habitations caféières se consolidèrent graduellement pour devenir souvent de riches et prospères unités de production et de transformation, contrôlant parfois plus de cent hectares de terre. A la veille de la Révolution de Saint-Domingue (1791) on ne comptait pas moins de 3 117 caféries dans la colonie, selon Moreau de Saint-Méry.

Ce développement rapide de la culture du café fit exploser les chiffres de la traite des esclaves. A la veille de la Révolution, les cafétières des mornes drainaient 3/5 de ces esclaves amenés dans l'île par la traite (: Hector et Moïse). Dans les cinq années qui précédèrent la Révolution, Saint-Domingue importait 28 000 esclaves

- Régions caféières de Saint-Domingue à la veille de la Révolution chaque année. Deux fois plus que la période 1766 – 1771 !

Le développement de l'exploitation du café par les colons de Saint-Domingue fut définitivement interrompu lors des troubles de la Révolution de Saint-Domingue. Après une brève et infructueuse tentative de défendre leurs infrastructures agricoles contre les incursions ravageuses des révoltés, par la création de milices, par la construction de vigies et de postes de surveillance, les colons finalement démantelèrent leurs installations et beaucoup d'entre eux migrèrent avec leurs nombreux esclaves vers la partie orientale de Cuba. Dans la région de Santiago, ils trouvèrent des

I. From Louis XIV to Napoleon : the fate of a great power,
Jeremy Black.

conditions climatiques similaires à celles des montagnes de Saint-Domingue qui allaient faciliter l'implantation d'environ une centaine d'exploitations agricoles, les *cafetales*, répliques des habitations caféières coloniales de Saint-Domingue. Dans les *sierras* de l'Orient cubain commença alors une profonde mutation tant économique et technologique que culturelle et sociale, mutation qui affecta également les caractéristiques géographiques et écologiques de la région. Cette «première migration haïtienne» vers l'Orient cubain donna naissance à une culture fort originale dont est issue la *Santería*, variante du vodou haïtien, et la fameuse *Tumba Francesa*, danses et chants utilisant le tambour comme principal instrument et le créole comme langue.

L'entièrē collection des vestiges de ces habitations caférières de l'Oriente, connue à Cuba sous le nom de *cafetales franco-haitianos* fut classée Patrimoine de l'Humanité en l'an 2000 par l'UNESCO. En novembre 2003, la *Tumba Francesa* fut, à son tour, classée par l'UNESCO «Œuvre majeure du Patrimoine oral et immatériel de l'Humanité».

L'habitation caféière des Antilles

L'unité agroindustrielle caféière typique du XVIII^e siècle dans les Antilles se structure autour de quatre composantes spatiales quelle que soit son importance : la zone domestique, la zone de production, la zone agricole et le réseau de routes reliant les jardins à l'habitation² et l'habitation à un port d'embarquement.

En se référant à la description, faite par Giraud de Chantrans, du processus de transformation du café communément utilisé à Saint-Domingue, on distingue les étapes suivantes : une fois les cerises cueillies, elles sont transportées vers des bassins de fermentation de l'habitation où

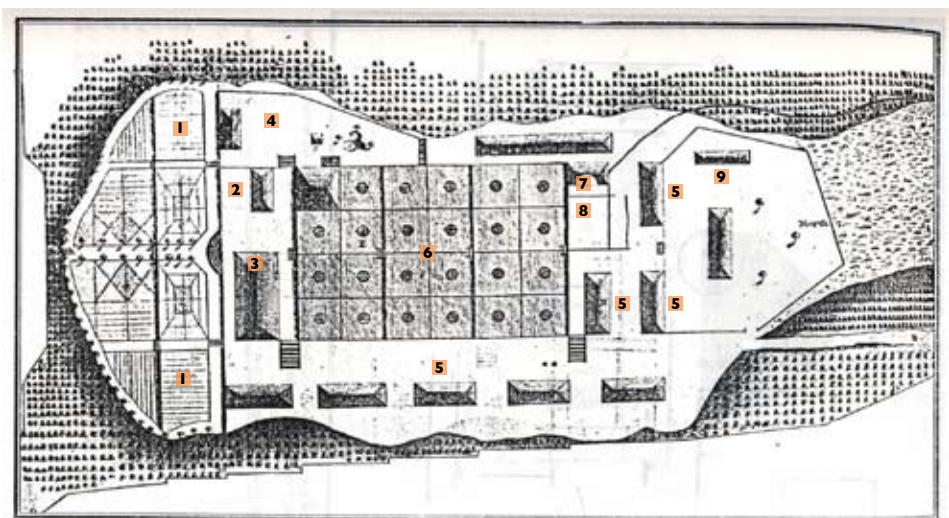
2. Exploitation agricole aux Antilles. Unité de production liée au système colonial.



- La cafetal La Isabelica près de Santiago de Cuba



- Danse traditionnelle de la *Tumba francesa* à Cuba



Plan d'une habitation caférière coloniale type, selon Laborie, tiré de "Colonisation et esclavages en Haïti" (: Hector et Moise)

- 1. Verger
 - 2. Cuisine
 - 3. Grand-case
 - 4. Basse-cour
 - 5. Cases d'esclaves
 - 6. Glacis
 - 7. Moulin
 - 8. Citerne
 - 9. Ecuries

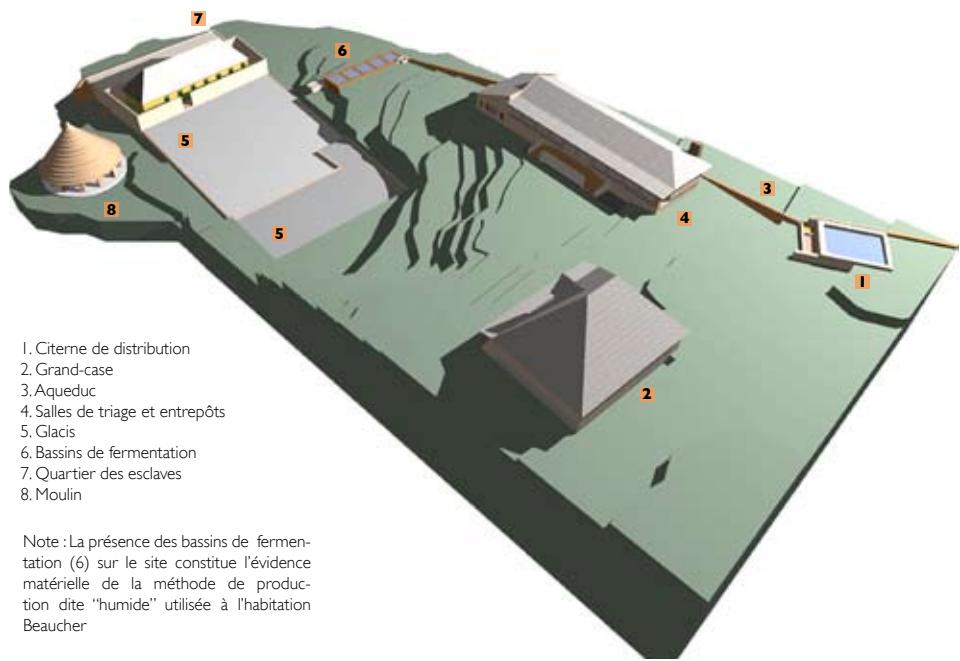
elle resteront quelques jours à tremper dans de l'eau provenant du cours d'eau le plus proche. Elles y resteront jusqu'à ce que la pulpe sucrée couvrant les graines pourrisse. Cette opération nécessitant beaucoup d'eau va faciliter le décorticage des fèves. Les graines sont ensuite acheminées vers des surfaces de séchage, nommées *glacis*. Une fois séchées, elles seront emmenées vers le moulin qui enlèvera leur enveloppe ou «coque», puis vers un second moulin à bras qui ôtera leur «parches», sorte de mince pellicule argentée couvrant les fèves. Le déparageage achevé, les grains sont acheminés vers les ateliers où ils subiront le triage et le vannage, avant d'être mis en sac, pesés puis emmagasinés en attendant d'être transportés en caravane à dos de mulets vers le port d'embarquement le plus proche. Cette technique de transformation du café est dite «méthode humide».



• Photo : D. Elle • 2004

Une autre technique de transformation, peut-être la plus répandue, consiste à éliminer l'étape de fermentation des fèves en menant celles-ci directement de la plantation au *glacis*. Cette technique dite «méthode sèche» a pour inconvénient d'être beaucoup plus longue, d'altérer le goût du café et entraîne beaucoup de pertes. La localisation de ces nombreuses habitations caférières placées dans les mornes au dessus des lignes de sources influencera le mode d'organisation de ces habitations autour d'un système rigoureux de collecte et de conservation de l'eau. Une des caractéristiques communes à ces établissements est la multiplication d'énormes réservoirs alimentés par un réseau élaboré de canaux drainant les moindres gouttes de pluie. La nécessité d'une gestion parcimonieuse du précieux liquide s'accompagne d'un contrôle strict des réservoirs face aux risques de contamination et d'empoisonnement.

A Saint-Domingue, les habitations caférières des mornes semblent avoir été les seules à



Note : La présence des bassins de fermentation (6) sur le site constitue l'évidence matérielle de la méthode de production dite "humide" utilisée à l'habitation Beaucher

• Reconstitution par image de synthèse de l'habitation Beaucher (Hypothèse Lopez-Segrera) (Marmelade, Haïti)



• Photo : D. Elle • 2004

produire des logements d'esclaves construits en maçonnerie et par conséquent à avoir laissé des témoins de la vie quotidienne des esclaves qui nous soient parvenus jusqu'ici. Elles constituent potentiellement une source archéologique de première main pour la connaissance de l'esclavage à Saint-Domingue. En effet, sur les habitations sucrières des plaines, la coutume et les préoccupations de la rentabilité voulaient que les investissements en logement d'esclaves soient minimisés. «Ces abris sont si peu de choses que les actes de vente ne prennent pas toujours la peine de les citer comme logements», nous rapporte Gabriel Debien. «Ils sont presque toujours en mauvais état», poursuit-il. Ces logements étaient construits le plus souvent en matière végétale : poteaux en bois grossièrement équarris, clissage de galette pour les parois, charpente en bois et couverture de chaume ou de taches de palmiste. Ces logements n'ont donc pas résisté au ravage du temps. Tout au plus, comme le suggère l'historien Michel Philippe Lerebours, «les anciens quartiers d'esclaves [sont], par endroit, devenus villages...»

Dans les caférières des mornes, la situation a

été bien différente. Situés dans des zones montagneuses propices au marronnage, et où la pierre était abondante, les logements d'esclaves étaient construits en dur avec des moellons et des pierres de taille bien appareillés aux angles. Sur les habitations caférières bien établies et fonctionnant avec un nombre élevé d'esclaves, on construisait une «maison des nègres». Ce logement, construit selon un modèle carcéral, assurait un contrôle plus effectif de la masse des esclaves particulièrement enclins à la fuite dans ces zones montagneuses. On peut décrire cette construction, d'une manière générale, comme une nef rectangulaire très allongée construite en maçonnerie, placée au-dessus d'un soubassement plus large avec des murs épais relativement hauts. Leur charpente très pentue, comme il était de mise à l'époque, était fait de lourds madriers et recouverte de matériaux divers allant de la chaume à l'ardoise, en passant par des essentes en bois ou des tuiles en terre cuite. Au niveau de la distribution intérieure, le logement d'esclaves était subdivisé en une suite alignée de cellules sans communication entre elles. Chaque cellule ne possédait qu'une por-

• Images de synthèse : D. Elle • 2004

Photo : D. Elle • 2004

te unique lui donnant accès et toutes les portes étaient placées du même côté de la façade sous le regard de la grand-case de l'habitation, résidence du colon. De simples trous percés dans la muraille servaient d'aération. Simple, fonctionnelle, solide et toujours parfaitement bien exécutée du point de vue technique, la «maison des nègres» ne possédait aucune ornementation. Elle formait un volume rectangulaire unique d'aspect massif et sûr, eu égard à sa fonction carcérale. Sa localisation est en relation directe avec la zone de travail, en général à proximité des glacis, du moulin, des ateliers et des entrepôts. Le logement d'esclaves formait une unité. Au besoin, d'autres unités identiques étaient construites à proximité.

L'habitation caférière, isolée dans les mornes, loin de toutes agglomérations devait se sou-

mettre aux exigences de la vie en autarcie et ne compter que sur ses propres ressources pour ses besoins quotidiens. Des installations et des aménagements connexes complétaient l'unité de production. Des dépôts pour le stockage de "provisions de bouches", des enclos d'élevage (poulailler, porcherie, ...), des fours pour la production de pain avoisinaient potagers, vergers et jardins vivriers.

Si dans le passé, les habitations sucrières ont largement été étudiées, les habitations caférières, par contre, ont très peu fait l'objet d'observations de la part des chercheurs : leur isolement dans les mornes et la forte image stéréotypée de l'esclavage lié à l'exploitation de la canne à sucre en sont probablement la cause. Mis à part les généralités produites par G. Debien sur l'esclavage et par A.-M. d'Ans qui

nous a fourni une excellente analyse historique de l'évolution de la culture du café à Saint-Domingue, aucune étude exhaustive ne s'est encore penchée sur cette forme spécifique de notre patrimoine culturel. Et pourtant, l'introduction du café à Saint-Domingue, par la transformation écologique qu'elle engendra, par les mutations tant sociales qu'économiques qui en découlèrent, devrait retenir une attention plus soutenue. Il est important de signaler à ce sujet que l'évolution de la culture du café à Saint-Domingue a permis l'émergence en Haïti d'une formation sociale tout à fait originale et qui se développera pour atteindre son apogée durant le XIXème siècle. Elle constitue une grande partie de la génèse de l'*haitianité*, expression à A.-M. d'Ans, pour avoir été à l'origine de la formation du monde rural haïtien.



• Vue panoramique du site de l'habitation caférière Dion dans les Matheux

Mission d'archéologie aux Matheux

Du 6 au 12 août dernier, une mission archéologique, composée de l'archéologue Yasmara Lopez Segrera et de l'architecte Lourdes Rizo Aguilera, toutes deux de nationalité cubaine, accompagnées de l'ingénieur Dwelling Achille de l'ISPAN, a séjourné aux Matheux, plus précisément à la section communale des Délices, où depuis le mois d'août 2009, l'ISPAN a débuté l'identification à partir d'évidences matérielles d'une importante collection de ruines d'habititations caférières datant de la fin du XVIIIème siècle. Sur 18 groupes de ruines, la plus part localisées par photo-satellite, 8 d'entre elles ont déjà reçu des visites d'identification des techniciens de l'ISPAN. La mission cubaine a produit un important rapport sur quatre de ces unités : l'habitation Sabourin³, l'habitation Dion, l'habitation Latour et l'habitation Lasaline.

Contexte

Les recherches entamées par l'ISPAN sur les ruines des habitations caférières coloniales récemment découvertes à la chaîne des Matheux en Haïti ont donné lieu depuis, à des investigations systématiques sur le patrimoine cafier du XVIIIème siècle. Elles ont pour objectif l'élaboration d'un vaste programme de sauvegarde et de mise en valeur de ces vestiges qui sont à l'origine d'une forme de production qui contribua fortement, durant tout le XIXème siècle, au développement économique et social de la

nation haïtienne. Ce patrimoine extraordinaire est composé d'éléments indicateurs les plus significatifs qui constituent des jalons marquant ces moments transcendants de l'histoire d'Haïti.

La mission archéologique des Matheux fut essentiellement une inspection technique préliminaire de quatre groupes de ruines afin de déterminer leurs composantes architectoniques et de comprendre les solutions techniques mises en œuvre en vue d'une production agricole optimale. Cette phase des investigations sur des ruines encore éloquentes, contribua à franchir une étape importante dans la mise en place d'un vaste programme de sauvegarde et de protection de toute une aire de la chaîne des Matheux et, enfin, d'établir leur valeur d'authenticité et d'intégrité permettant de constituer ainsi l'argumentaire de la classification de ces biens culturels au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

La mission

La mission débuta par une reconnaissance générale de l'aire de l'investigation puis se poursuivit par l'étude spécifique des quatre habitations caférières coloniales : Sabourin, Dion, Latour et Lasaline.

Les qualités exceptionnelles du territoire des Délices, caractérisées par le puissant contraste existant entre la chaîne montagneuse des Matheux, atteignant près de 1 900 m d'altitude et la vallée de l'Artibonite qui limite son versant nord, et la vue s'étendant vers la plaine de l'Arcahie jusqu'à la Presqu'île du Sud, confère à la région des caractéristiques paysagères exceptionnelles. Les vues panoramiques sur les montagnes, où prédominent les compositions naturelles du milieu, sont ponctuées par la pré-

sence de nombreuses ruines d'habitations coloniales caférières, distantes d'un kilomètre en moyenne les unes des autres, qui confèrent au paysage une forte dimension anthropique. Ces paysages remodelés par l'Homme constituent un fidèle témoignage du développement économique et culturel qu'a connu la région à la fin du XVIIIème siècle et qui a su placer Saint-Domingue au rang de principal producteur et exportateur de café de la région caraïbe.

Suite à ces observations générales, la mission réalisa des investigations sur chacune des habitations citées plus haut.

La nouvelle route, reliant la ville de Cabaret, située sur la côte nord du golfe de la Gonâve, à la ville de La-Chapelle dans la vallée de l'Artibonite et traversant la chaîne des Matheux, permet d'accéder aisément à ces ruines desservies par des sentiers. Ces ruines présentent des caractéristiques particulières qui les distinguent entre elles et leur confèrent, par leur compositions, des valeurs exceptionnelles. Quoique la mission n'ait pas pu déterminer de manière définitive la technique de production utilisée pour le traitement des fèves de café, toutes ces habitations ont en commun l'absence de bassin de fermentation, caractéristique de la méthode dite «humide». Ce qui laisserait supposer qu'elles appartiennent toutes à la méthode dite «sèche». Leur localisation au-dessus des sources d'eau confirmerait cette hypothèse. Cependant la mission a pu constater la présence, dans chacune de ces habitations d'importantes citernes destinées à stocker l'eau de pluie collectée des glacis, ceux-ci jouant également le rôle d'impluvium.

3. Hormis l'habitation Lasaline, les patronymes attribués aux ruines de ces habitations caférières des Matheux sont ceux utilisés par les habitants des Délices. Ils ont ensuite été transcrits en français. Ainsi l'habitation Dion, en créole, a donné Dion, Sabourin, Sabourin et Latour, Latour. L'inscription «TP LASSALINE» gravée en relief sur une pierre de taille d'un réservoir est à l'origine du nom Lasaline donné par l'ISPAN aux ruines localisées au lieu-dit Cortade.

L'habitation caférière Sabourin

Situé à 18° 52' 12,47" de latitude nord et à 72° 22' 11,01" de longitude ouest, à 1 196 mètres d'altitude (Sc. Googleearth), les ruines de l'habitation Sabourin sont aisément accessibles par un sentier piétonnier emprunté à partir le l'habitation Dion sur une distance linéaire d'environ 1 000 m. Les ruines de Sabourin occupent approximativement une superficie de 8 000 mètres carrés. Elles sont situées au sommet d'une colline sur un terrain à topographie légèrement accidentée. La répartition de l'ensemble met à profit cette déclivité : quatre niveaux de terrasses sont disposés de façon étagée, selon une configuration linéaire le long d'un axe longitudinal de direction Est-Ouest.

Le premier niveau de terrasse est occupé en son extrémité nord par des composantes associées aux fonctions domestiques : la citerne d'eau (environ 36 m³) pour usage domestique et la grand-case. Le positionnement de celle-ci permet de maintenir de manière permanente un contrôle visuel sur toute l'habitation et ses environs, notamment avec l'habitation Dion, située plus au Sud.

La qualité architectonique de la citerne est exemplaire. Sa finition intérieure lisse et étanche, est obtenue par un enduis de chaux mêlé à de la poudre de brique. Ce qui, en outre, permettait de garantir un niveau acceptable de propreté et d'hygiène. Ses arêtes intérieures sont fortement arrondies, afin de prévenir toutes fissures. La citerne, placée en surface et utilisant la déclivité du sol permettait de récolter l'eau des glacis et, en contrebas, la distribuer par un conduit pratiqué dans la muraille.

Une petite chambre voûtée (2,83 m x 1,70 m) adossée à la paroi de la citerne, permet l'accès à l'eau stockée, évitant ainsi toute éventuelle contamination. Cette salle, à l'origine barrée par une lourde porte en bois massif, permettait également d'emmagasiner à une basse température de l'eau potable ou autre liquide dans des récipients.

Aux second et troisième niveaux des terrasses, sont localisés les entrepôts de stockage des grains de café fraîchement cueillis. Ils sont faits d'épais murs (50 cm) et jouxtent les glacis de séchage. Ces glacis, en légère pente vers l'Ouest, sont bordés de murets de soutènement, épais de 2,50 m et d'une hauteur variable allant de 2,50 m à 1,20 m, en fonction de la topographie. Ces murets, aux arases arrondies, étaient équipés de portes coulissant verticalement, permettant à l'eau de pluie de s'écouler sans entraîner, dans leur course, les grains de café.

L'habitation caférière Dion

Selon les données relevées sur le site Googleearth, les ruines de l'habitation Dion sont situées à 18° 52' 30,66" de latitude Nord et 72° 22' 44,46" de longitude Ouest et accusent une élévation de 1 208 m au-dessus du niveau de la mer. Des quatre habitations étudiées, elle est la seule à présenter une structure complète, prototype de l'habitation caférière saint-dominguoise du XVIII^e siècle.

L'ensemble monumental occupe une superficie totale de 8 074 m². Tirant parti au maximum de la topographie, la structure de l'ensemble est bien intégrée dans le site sur lequel il a été érigé. Ses composantes architectoniques sont aisément identifiables.

Placée sur un étroit plateau à la topographie douce, l'habitation Dion développe ses édifices sur deux niveaux le long d'un axe central, orienté approximativement à 17° Nord. Ces niveaux sont articulés entre eux par un grand escalier monumental.

Au premier niveau, les structures domestiques et les édifices liés à la production sont disposés autour des glacis : les logement des esclaves domestiques, en relation avec la grand-case, le four, les entrepôts de café, les citerne, etc. Les glacis joue ainsi un rôle essentiel dans

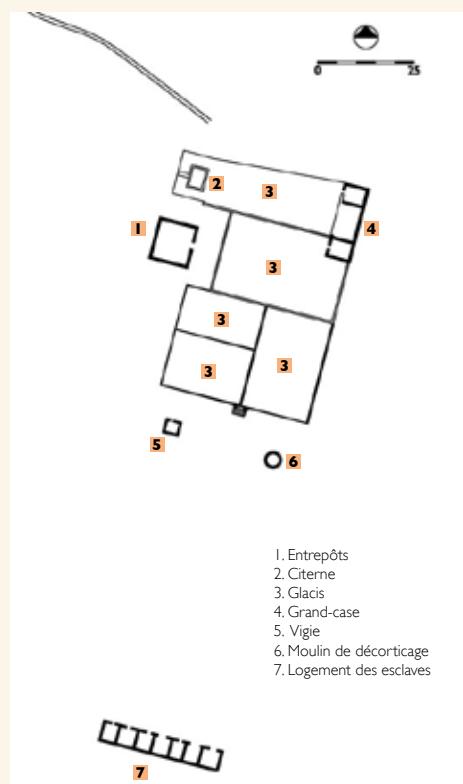
Sabourin est l'unique habitation visitée par la mission où a été retrouvé un moulin de décorticage. Il est situé en contrebas des glacis, sur la cour séparant ceux-ci des logements d'esclaves. Cette composante architectonique, typique des habitations caférières du XVIII^e siècle est formée d'une auge circulaire en maçonnerie dans laquelle circulait une roue verticale actionnée par un axe central et un bras. Il permettait d'ôter la pulpe séchée des fèves.

Enfin, à l'extrême sud de l'habitation, en contrebas d'une vaste cour, se situent les ruines du logement des esclaves, ségrégué totalement du reste de l'habitation. C'est une construction au plan rectangulaire long de 32,33 m aux murs faits de maçonnerie épaisse. Elle renferme 7 cellules alignées, totalement indépendantes les unes des autres, avec pour ouverture unique une porte d'accès située sur la façade principale. En plan, les cellules mesurent 4,17 m sur 4,55 m. Elles ne sont aérées que par de



Photos : ISPLAN • 2010

- 1. Entrepôts
- 2. Citerne
- 3. Glacis
- 4. Grand-case
- 5. Vigie
- 6. Moulin de décorticage
- 7. Logement des esclaves



• Plan de l'habitation Sabourin aux Matheux

petites ouvertures de section rectangulaire, pratiquées dans la muraille arrière.

Une tour de deux niveaux, sorte de mirador à plan carré, située entre les glacis et les logements des esclaves, assurait le contrôle visuel aussi bien de la production que des activités des esclaves.

Une forte concentration de fragments de tuiles d'ardoises a été localisée à ses pieds, provenant, sans doute de la toiture qui la recouvrait.

Toutes les constructions de l'habitation Sabourin furent exécutées avec une solide maçonnerie de moellons, liée au mortier de chaux.

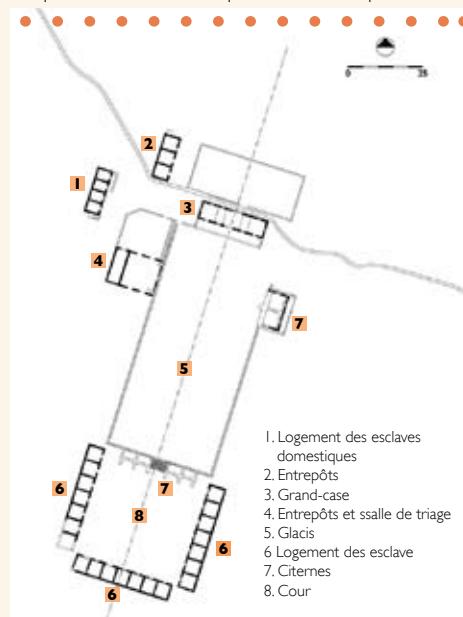
La mission n'a pas constaté l'évidence d'autres constructions dans l'aire étudiée.

L'état général de conservation des ruines de Sabourin peut être classé comme «mauvais». Elles n'ont pas pu, en différents endroits, résister aux effets du climat, du temps et des hommes. Cependant, les composantes ar-



Photos : ISPLAN • 2010

- 1. Logement des esclaves domestiques
- 2. Entrepôts
- 3. Grand-case
- 4. Entrepôts et salle de triage
- 5. Glacis
- 6. Logement des esclaves
- 7. Citermes
- 8. Cour



• Plan de l'habitation Dion aux Matheux



• Photo : D. Elle / ISPLAN • 2010

la structuration du premier niveau. Bordés de canaux collecteurs connectés à des citerne, ils servent également d'impluvium.

La grand-case occupe une position privilégiée dans l'ensemble. Elle se place en la partie la plus élevée, sur l'axe principal, longitudinal, face aux glacis. Cette position stratégique garantit le contrôle visuel total du fonctionnement de l'habitation. Des trous de boulins sur les parois internes des murs de la grand-case mettent en évidence l'existence à l'origine d'un plancher en bois qui desservait un second niveau qui a, aujourd'hui, complètement disparu. Cette construction suit les mêmes principes de composition que les autres édifices : planimétrie concentrée de configuration rectangulaire avec disposition régulière et symétrique des ouvertures en façades.

A l'extrême nord, une enceinte ceinturée d'un mur de 1.10 m de haut enserrait une espace réservé à l'emmagasinage temporaire des grains de café frais. Le second niveau, inférieur au premier, est articulé au premier par l'escalier monumental central flanqué de deux paires de citerne, placé en contrebas des glacis. Ces citerne mesurent 4,87 m x 2,36 m pour une profondeur de 1,56 m, soit une capacité de stockage de 17,92 m³ chacune. Comme à Sabourin, leur fini intérieur est constitué d'un enduis de chaux mêlée à la poudre de briques et leurs angles internes arrondis. Chacune des citerne est renforcée extérieurement



- Photos : D. Elle / ISPLAN • 2010
- 1. Le quartier des esclaves de l'habitation Dion : au fond, les logements enserrant la cour centrale. A dr., les réservoirs
- 2. Les entrepôts
- 3. Les citerne placées à l'Est des glacis

par de puissants contreforts.

En ce second palier, une vaste cour est limitée sur ses côtés sud, est et ouest par trois bâtisses de planimétrie rectangulaire très allongée formant les logements d'esclaves. Elles possèdent chacune sept cellules disposées en enfilade avec chacune un porte unique d'accès donnant sur la cour intérieure. La disposition de ces logements garantissait un contrôle maximum de la masse des esclaves, force productive, par excellence de l'habitation cafrière.

Des quatre habitations étudiées, Dion est celle qui est en meilleur état de conservation, dont le niveau peut être qualifié de «régulier», quoiqu'elle soit complètement en ruine. Les restes des éléments architectoniques de ces ruines définissent clairement la composition relativement complète de l'ensemble et sa parfaite intégration au milieu naturel, mettant à profit au maximum la topographie du site sur lequel il est implanté. Ces caractéristiques confèrent à l'habitation Dion une haute valeur environnementale et paysagère.

Elle détient également une valeur architectonique certaine pour les solutions esthétiques et formelles qu'elle propose dans la codification architecturale de ses bâtiments, exprimée tant en plan qu'en volume. Dion détient également une importante valeur archéologique pour les évidences matérielles du savoir-faire tant au niveau de la construction que de la production d'une habitation cafrière typique du XVIII^e siècle.

L'habitation cafière Latour

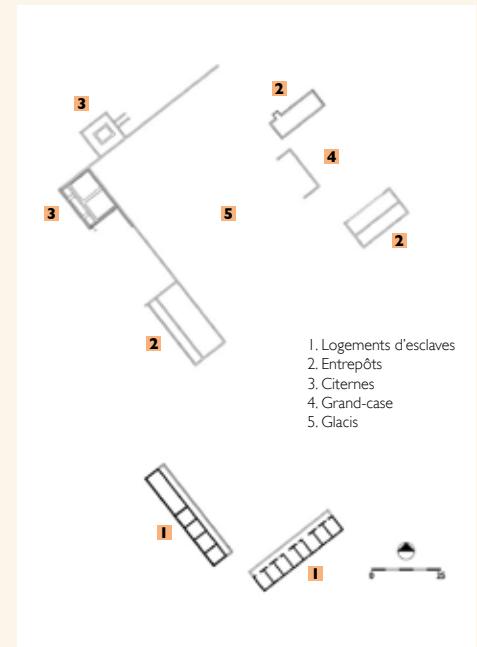
L'habitation Latour est située non loin du lieu-dit Kòtad, col du passage traversant cette partie de la Chaîne des Matheux avant de descendre en direction de La-Chapelle, à la vallée de l'Artibonite. Selon les coordonnées tirées de GoogleEarth, l'habitation serait à 1 359 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer à 18° 53' 00" de latitude Nord et à 72° 23' 22,19" de longitude Ouest. Ses ruines s'étalent sur une superficie approximative de 14 000 m². Cette aire ne correspond pas forcément à la superficie intégrale de l'ensemble. Elle couvre uniquement l'emprise des ruines actuellement identifiées. Latour se situe sur un petit plateau placé entre deux collines. Elle étaie ses parties constructives sur deux niveaux de terrasses bien différenciées, échelonnées dans le sens NE-SE. Son plan d'ensemble se caractérise par le regroupement de ses bâtiments autour des glacis occupant une position centrale.

Le premier niveau de terrasse, qui a une vue qui porte sur l'ensemble de l'habitation, est occupé par la grand-case bordée de part et d'autre par deux autres bâtisses destinées à l'emmagasinage général de la production. La grand-case, dont ne subsistent que les murs de fondations, est de plan rectangulaire d'un seul niveau qui l'intégrait complètement aux magasins latéraux.

Au second niveau de terrasse, se trouve la zone des glacis, limitée au nord-ouest par une immense citerne pour le stockage d'eau de pluie à usage domestique,



- Photos : D. Elle / ISPLAN • 2010
- 1. Le mur du logement des esclaves de l'habitation Latour
- 2. Les citerne



• Plan de l'habitation Latour aux Matheux

d'une capacité utile de 40,60 m³. Une petite chambre identique à celle retrouvée à Sabourin conduit à la paroi de la citerne où se trouve aménagé un conduit qui déversait l'eau par gravité. Tout comme à Sabourin, le tunnel était barré par une lourde porte et était utilisé pour créer une chambre de basse température. Le fini des intérieurs de la citerne est identique à celui des autres habitations : enduis de chaux mêlé à la poudre de briques.

Cependant, un élément qui distingue et identifie cette habitation des autres est la présence d'un imposant massif de citernes d'eau, placé en contrebas des glacis en mettant à profit 6,40 m de dénivellation. Ses murailles épaisses de 50 cm sont soutenues dans leur effort par des contreforts permettant de contenir les poussées latérales générées par le poids de l'eau.

À l'extrémité sud-est de l'habitation, en un niveau élevé, se situent deux grandes bâties qui forment les logements des esclaves. Ces édifices bien placés sous la vigilance du gérant se caractérisent par leur plan rectangulaire délimité par une forte muraille. Chaque bâtie contient 8 cellules juxtaposées, indépendantes entre elles et équipées d'une seule porte d'accès, tout comme aux précédentes cellules analysées. Les ruines de l'habitation Latour présentent un état de conservation que l'on peut qualifier de «régulier». Les valeurs retenues pour les ruines de l'habitation Latour sont identiques à celles de l'habitation Dion.



Photos : ISPLAN • 2010



Photos : ISPLAN • 2010

- 1. Le contrefort de la citerne
- 2. La chambre de basse température adossée aux citernes
- 3. Les entrepôts

L'habitation caférière Lasaline

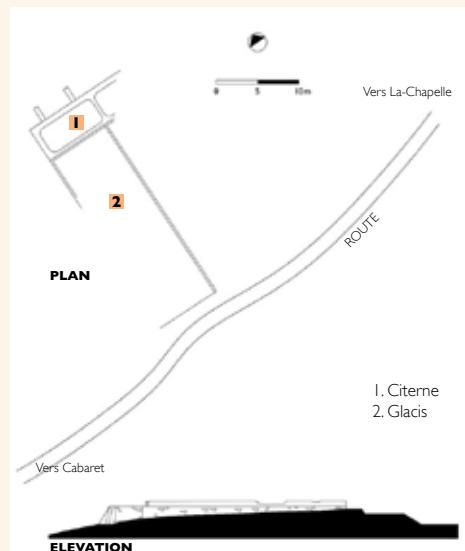
Situé au lieu dit Cortade (Kôtad, en créole), aux abords immédiats de la route, les ruines de l'habitation Lasaline sont dans un état de conservation qualifié de «très mauvais», aggravé par la mutilation récente occasionnée par la construction de la route Cabaret - La-Chapelle. Ne subsistent à Lasaline que les évidences matérielles des éléments liés à la production du café : la citerne d'eau de pluie construite hors terre et, la jouxtant, une partie d'un glacis. Ce réservoir mesure 7,90 m de long sur 2,30 m de large pour une profondeur de 1,80 m. Ce qui lui donne une capacité utile d'une vingtaine de mètres cube. La technique de sa construction et de sa finition est identique aux autres citermes des précédentes habitations. La façade nord de la citerne est renforcée de deux contreforts et des pierres de taille parfaitement appareillées consolident ses arêtes. A l'angle nord, une pierre de taille porte des initiales entrelacées, probablement la marque du tailleur de pierre et, plus bas, une autre, porte la date supposée de l'achèvement de la construction : 31 août 1791. Une pierre équarrie placée en plein dans la façade nord de la citerne porte en relief l'inscription «F.P.T. LASALINE» et est ornée d'entrelacs et des signes conventionnels des jeux de carte : cœur, carreau, pique et trèfle.



Photos : ISPLAN • 2010



- 1. l'élevation ouest de la citerne de l'habitation Lasaline
- 2. Pierre équarrie portant l'inscription "F.P.T. LASALINE"



Document : ISPLAN • 2010

- Plan et élévation de l'habitation Lasaline aux Matheux

Conclusions

Le rapport de la mission archéologique s'achève par des considérations et recommandations pertinentes sur les valeurs associées aux vestiges des Matheux. Le système de ces habitations caférières, déterminé par la présence d'ensembles de ruines distantes entre elles d'environ 1 000 mètres, présente des particularités qui lui sont spécifiques, quoique ces dites ruines affichent des caractéristiques qui les distinguent entre elles, tant par leur valeurs architectoniques, historiques et environnementales. Ils se détachent de celles-ci une adéquation et une parfaite intégration au milieu naturel en regard de la recherche de la mise à profit optimum des ressources naturelles et morphologiques du site. Ces caractéristiques conforment un système unique d'attraits naturels et anthropiques.

Les habitations étudiées s'expriment sous forme de ruines avancées, conservant ses composantes architectoniques qui ont su résister par leur solidité et par la consistance de leur mise en œuvre aux impacts de deux siècles d'agression du climat, de la nature et des hommes.

Indépendamment des différences notables existant entre elles, toujours furent présentes dans ces ruines, les mêmes composantes architectoniques en relation avec le système de production et les usages domestiques. Elles développent toutes une organisation spatiale présentant un haut niveau technologique, caractérisée par une forte homogénéité dans les formes architecturales, dans l'emploi des matériaux et des techniques de constructions.

La valeur associée à ces ruines est due essentiellement à la manière originale de mettre à profit les ressources naturelles du territoire, l'intégration au milieu naturel pour la production optimale du café en laissant des traces profondes dans le territoire.

Les habitations caférières des Matheux constituent un ensemble de grand intérêt et de grande signification pour l'histoire. Elles enrichissent la vision du patrimoine national haïtien, que développe actuellement la communauté scientifique nationale et internationale.

La détérioration progressive de ces habitations caférières mettent en évidence la nécessité de réaliser des études exhaustives afin d'accroître le niveau de connaissance sur le patrimoine national haïtien et développer des actions menant à sa sauvegarde et sa protection.



• 1 et 2 L'équipe de la mission effectuant les relevés des vestiges aux Matheux.
• 3. Paysage montagneux de la chaîne des Matheux.

La mission archéologique aux Matheux

Mme Lopez Segrera est licenciée en histoire de l'art à l'Université d'Oriente de Cuba où elle présenta sa thèse en 1998. Depuis mars 2003, elle dirige la section d'Archéologie au Bureau du Conservateur de la Ville de Santiago de Cuba. Mme Lopez Segrera est également responsable de l'équipe de travail du Plan de Gestion intégré du Paysage Archéologique des Plantations Caférières du Sud-Ouest de Cuba. Elle est membre de l'Association internationale d'Archéologie de la Caraïbe. Mme Segrera a réalisé, en 2004, pour le compte de la Fondation pour le Développement Durable et Intégré de Marmelade (FONDDIM) et de l'ISPAN, la toute première identification des ruines de l'habitation cafrière de Beaucher (Marmelade, Haïti), accompagnée d'observations archéologiques.

Mme Lourdes Rizo Aguilera est architecte restauratrice diplômée également de l'Université d'Oriente de Santiago de Cuba en 1984 et du Centre de Restauration et de Muséologie (CENCREM) de la Havane (Cuba). Spécialiste en habitations caférières franco-haïtiennes du XIX^e siècle de la région d'Oriente de Cuba, elle a réalisé la restauration de l'habitation cafrière de la Fraternidad, classée Patrimoine Mondial en 1999.

Cette mission archéologique aux Matheux a été réalisée grâce au support financier du Bureau du Premier Ministre de la République d'Haïti

Conserver le passé, impliquer un développement économique

A la veille des grandes interventions de reconstruction programmées pour le centre-ville de Port-au-Prince, détruit par le séisme du 12 janvier 2010, le BULLETIN DE L'ISPAN publie ci-après un important texte de M. Francesco Bandarin, Directeur de la Culture à l'UNESCO. Ce texte, tel est notre souhait, devrait susciter réflexions et commentaires sur les voies et moyens à emprunter vers la sauvegarde de ce centre historique de grande valeur.

Le patrimoine au cœur du développement

Francesco Bandarin

Directeur du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

La relation entre patrimoine culturel et développement économique est complexe.

Le fait de préserver l'image du passé ne peut constituer le seul remède face aux problèmes socio-économiques des villes. Cela peut cependant devenir le pivot d'une stratégie d'aménagement de l'urbain. Plusieurs agglomérations, tant dans les pays industrialisés qu'en développement, ont retenu cette leçon et sont en train de redéfinir de nouveaux modèles de développement basés sur la conservation de leur identité culturelle. Cette identité constitue de plus en plus, aux yeux des opérateurs et investisseurs privés, un facteur essentiel d'implantation de leurs unités de production en milieu urbain. Construire sur les ruines du passé en vue d'assurer un avenir meilleur n'est pas une tâche facile. Dans toute ville, il existe des forces politiques et des intérêts économiques puissants qui conduisent inéluctablement à la transformation des structures physiques et sociales. Le développement du commerce et la spéculation

immobilière bouleversent la vie citadine. Plusieurs parties du monde ont tout simplement été rayées de la carte sous la pression d'un développement économique anarchique.

Au même titre que les investissements, la bonne gouvernance ou l'innovation technique, la fierté et l'identité culturelle peuvent être des facteurs de changements qui suscitent l'intérêt des pouvoirs publics et des investisseurs privés. Elles permettent aussi de générer des initiatives économiques importantes. En matière de patrimoine culturel, le développement économique et la mise en valeur d'un site sont révélés par le tourisme. Il est indéniable qu'autour d'un site patrimonial, l'industrie touristique enclenche un cycle vertueux qui génère des capitaux, des services, des emplois et donc des revenus. On constate d'ailleurs que les sites inscrits au patrimoine mondial connaissent une croissance touristique fulgurante. Toutefois, la mise en œuvre de plans de gestion pour la conservation du patrimoine par les collectivités locales ne suffit pas à protéger les sites culturels contre les dégradations causées par un tourisme de masse, comme le prouve l'état actuel du Mont Saint-Michel. Cet impact négatif, dû à une surestimation des capacités d'accueil de ces sites, est difficilement mesurable. Le développement touristique doit être maîtrisé si l'on veut conserver durablement son patrimoine culturel.

La conservation est souvent perçue comme un choix public coûteux. Restaurer et réhabiliter des bâtiments et des immeubles requiert des investissements lourds. La préservation d'une architecture traditionnelle est considérée comme une

Biens culturels à Port-au-Prince après le séisme du 12 janvier 2010



charge supplémentaire pour les populations, comme pour les administrations locales, tant il est vrai que les stratégies de conservation du patrimoine impliquent des ressources importantes (compétences techniques, assistance technique, contrôles budgétaires...). La communication autour du patrimoine, tout comme sa mise en valeur, représentent un défi pour les acteurs publics et privés. Notre expérience en la matière démontre qu'à moyen terme, ces coûts peuvent être compensés par un développement économique, notamment touristique. Les acteurs publics et privés ont un rôle différent, mais complémentaire, à jouer. Les pouvoirs publics ont le devoir de fixer des objectifs clairs, de prendre des mesures incitatives et de construire des outils de réglementation solides. Le secteur privé doit prendre conscience des opportunités offertes de bâtir un environnement socio-économique de meilleure qualité. En d'autres termes, la durabilité implique un bon système de pensée, basé sur des objectifs précis, des outils et pratiques appropriés mais avant tout partagés par tous.

Conserver le passé pour impulser un développement économique requiert, non seulement un engagement ferme de la part du public et du privé, mais également une planification rigoureuse dans la gestion de la ville. Les villes sont des espaces où interagissent des réseaux personnels et familiaux, garants de la stabilité sociale et sources d'emplois. Le bouleversement des tissus sociaux est souvent un facteur d'affaiblissement de la structure urbaine. Une stratégie de conservation appropriée doit intégrer des mesures de préservation des structures sociales et associer les populations locales. De telles mesures sont prises et mises en œuvre en opposition aux tendances de modernisation des structures urbaines. Elles nécessitent donc une vision et une volonté politique forte, des compétences techniques et un soutien de la part de tous les acteurs institutionnels. Enfin, la conservation du patrimoine culturel n'a de sens que si elle s'inscrit dans une perspective à long terme. Or, le long terme est difficilement envisageable en matière de gestion urbaine. Un effort particulier doit être fait en faveur de l'éducation de tous les acteurs concernés, et en premier

Photo : UNESCO



M. Francesco Bandarin de nationalité italienne est actuellement Sous-Directeur général pour la culture à l'UNESCO. Il dirige le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO qu'il a rejoint pour occuper le poste de Directeur en 2000. En tant que spécialiste en architecture et en planification urbaine, Francesco Bandarin a travaillé auparavant dans des institutions à la fois publiques et privées dans les domaines du Patrimoine bâti, de la préservation du patrimoine culturel, du patrimoine environnemental et des événements culturels, ainsi que dans la planification urbaine et architecturale dans des pays en développement. En tant que Directeur du Centre du Patrimoine mondial, il a géré le développement d'un vaste réseau de partenariats public-privé pour la préservation du Patrimoine mondial, ainsi que le développement d'une série de centres de catégorie II partout dans le monde.

lieu les populations impliquées dans ce processus. Toute politique de conservation du patrimoine culturel doit faire l'objet d'un consensus. Donner un sens à son identité culturelle tout en cultivant sa fierté représente l'investissement le plus efficace que puisse réaliser une ville pour son avenir.

Les grandes entreprises s'engagent aux côtés de l'UNESCO

L'action internationale en faveur du patrimoine mondial repose aujourd'hui sur des partenariats entre des organisations internationales, le secteur privé et différents réseaux associatifs. Les financements, mais aussi l'expérience du secteur privé, peuvent accroître considérablement le champ d'intervention et l'impact du travail de l'UNESCO. Ces partenariats permettent, entre autres, d'accéder à un réseau d'expertise dans lequel les acteurs interviennent pour devenir plus performants et défendre des intérêts communs. Les partenaires de l'UNESCO sont aussi bien des grandes sociétés internationales, des petites et moyennes entreprises, des groupes et fondations philanthropiques que des structures associatives.

Le partage des compétences au service de la conservation des sites

- Des bourses sponsorisées pour les «managers» de sites du patrimoine mondial**

L'acquisition de compétences à un niveau national et régional est une composante essentielle dans la mise en œuvre de la stratégie globale du Comité du patrimoine mondial. Son importance a été soulignée par la Déclaration de Budapest, en 2002, qui reconnaît l'acquisition de compétences comme l'un des objectifs essentiels.

Dans ce contexte, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a signé un accord de partenariat avec l'association «Vocations Patrimoine, l'Héritage du futur» pour former de futurs gestionnaires et renforcer les capacités existantes des professionnels en activité et souhaitant travailler sur un site du patrimoine mondial. Cette association, présidée par le paléo-anthropologue Yves Coppens, a cofinancé ce programme avec les entreprises AXA et MAZARS.

- Bénéficier des compétences managériales du secteur privé**

Avec l'appui de la Fondation Shell et avec la participation du Centre du patrimoine, des directeurs expérimentés du Groupe Shell travaillent en étroite collaboration avec des directeurs de sites du patrimoine mondial, pendant un an ou plus, pour concevoir et mettre en œuvre des pratiques de planification managériale dans leurs activités quotidiennes. Par le transfert de ses compétences managériales à des organismes de conservation, le Groupe Shell participe à la protection des écosystèmes en s'assurant que les ressources disponibles pour la conservation sont efficacement utilisées. Ce programme-pilote fait partie d'une initiative de l'UNESCO intitulée «Mise en valeur de notre patrimoine», basée sur le principe que certains processus pratiqués avec succès par les entreprises, tels que la gestion des ressources humaines, la gestion des risques et la planification stratégique, peuvent être appliqués aux agences de gestion des aires protégées. Partant de l'Atoll d'Aldabra aux Seychelles – l'un des rares écosys-

Biens culturels à Port-au-Prince après le séisme du 12 janvier 2010



tèmes du monde demeuré presque intact - et se prolongeant au Parc national impénétrable de Bwindi en Ouganda - l'un des derniers habitats du gorille de montagne -, le projet prévoit une variété d'activités telles que la création de capacités de gestion et le développement de stratégies de financement durables.

- Un partenariat pour un tourisme responsable et durable**

L'initiative des organisateurs de voyages pour le développement durable du tourisme a été développée avec l'appui du Centre du patrimoine mondial, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de l'Organisation Mondiale du Tourisme des Nations-Unies (UNWTO). La Tour Operators Initiative (TOI) participe à l'élaboration de directives tenant compte de la réalité du marché et de son impact sur le patrimoine. Ce groupe s'est aussi engagé à intégrer des principes de durabilité dans ses propres opérations commerciales et ses procédures de gestion (promotion et diffusion de bonnes pratiques) et à mobiliser d'autres professionnels pour en accroître l'impact.

La société française Jet Tours a signé un accord avec le Centre du Patrimoine Mondial pour promouvoir le tourisme durable et le développement économique local à l'intérieur et autour des si-

tes du patrimoine mondial. Cet accord s'inscrit dans la continuité de l'action du Centre du patrimoine mondial, qui fait de «la promotion du tourisme responsable et durable un de ses axes prioritaires». À travers ce partenariat, 14 circuits «patrimoine mondial» ont été développés. Des brochures spéciales sur le patrimoine mondial et du matériel pédagogique, comme la carte du patrimoine mondial, ont été insérés dans un kit créé pour sensibiliser les voyageurs aux besoins de conservation des sites dans le monde. De plus, Jet tours organise, avec l'UNESCO, des sessions de formation sur la Convention du patrimoine mondial et les sites qui sont sous sa protection pour les guides accompagnateurs et les représentants locaux. L'entreprise s'est engagée à contribuer tous les ans au Fonds du patrimoine mondial pour financer des projets de conservation des sites et adhère également au programme de tourisme durable du Centre du patrimoine mondial, qui prévoit la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable, notamment en favorisant l'artisanat local ou en soutenant les initiatives de microcrédit.

Article publié dans Parole d'Acteurs par l'Agence Française de Développement en 2007

Biens culturels à Port-au-Prince après le séisme du 12 janvier 2010



• Photos : D. Elie/ISPAN, JB Millet • 2010

Sans-Souci, parmi les 12 sites les plus menacés

Le dernier rapport de la Global Heritage Fund, publié le 19 octobre 2010 fait état de près de 200 biens culturels exceptionnels classés à haut risque. Douze d'entre eux sont sur le point de subir des pertes irréparables ou sont menacés de destruction totale. Les causes de ces menaces sont clairement listées dans le rapport : actions destructrices de l'homme, pressions de toutes sortes dues au développement incontrôlé du tourisme non planifié et non durable, absence ou faiblesse de gestion, voire guerres ou conflits politiques...

Parmi ces 12 sites listés par le GHF, figure le Palais de Sans-Souci d'Haïti, construit en 1813 pour servir de résidence royale au premier monarque du Nouveau-Monde, Henry Ier.

Fondé en 2002, le GHF est une organisation à but non lucratif dédiée à aider les pays en développement dans la préservation et la mise en valeur des biens culturels inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Basé à Palo Alto en Californie, il s'est fixé comme objectifs principaux de préserver les structures et les évidences matérielles de ces biens culturels, de contribuer à l'éducation sur leur protection et de promouvoir l'implication des communautés dans leur gestion et leur exploitation.

Le GHF estime que, dans le cas du Palais de Sans-Souci, la cause principale de la sévère menace qui pèse sur ses ruines est l'absence totale de gestion du monument

historique, que le rapport qualifie de "Versailles de la Caraïbe".

En effet, cette absence de gestion permanente du site ne permet pas des interventions aux conséquences durables sur un monument historique en péril, telles les ruines du Palais de Sans-Souci. Tout au plus, des interventions sporadiques et localisées peuvent être envisagées et réalisées par le responsable de la conservation du bien culturel, en l'occurrence l'ISPAN. Outre l'impact sur ce monument historique, cette absence de gestion minimale a d'autres conséquences très graves sur le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) tout entier : déboisement accéléré, exploitation sauvage de matériaux de construction, constructions anarchiques, production intensive de charbon de bois, visites touristiques non organisées, élevage libre, etc. mettent en péril les valeurs universelles exceptionnelles pour lesquelles le parc a été inscrit en 1982 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La mission du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO réalisée du 11 au 18 juillet dernier avait confirmé le diagnostic du Palais de Sans-Souci et signalait, entre autres, que le risque structurel le plus important pour ces ruines réside en leur capacité réduite à résister aux secousses sismiques, même de faible intensité. Cette insuffisance met en péril, à tout moment, le monument historique et les gens qui le visitent.

La fragile stabilité des ruines du Palais de Sans-Souci tient de deux origines principales. En premier lieu, la perte de la toiture et des planchers, disparus depuis le tremblement de terre de 1842 et qui jouaient un rôle important de contreventement dans la stabilité générale de l'édifice, ont causé une perte notable de la stabilité de l'ensemble. Les murs de très faible épaisseur et s'élevant sur des hauteurs pouvant atteindre près de 10 m ne sont donc plus contreventés. Cette instabilité qui date de plus un siècle et demi se trouve aggravée,

en dépit des interventions de restauration effectuées dans les années 1980 et en 2008 par l'UNESCO, par les infiltrations d'eau de pluie dans les murs, atteignant les fondations et s'accumulant dans les remblais des murs de soubassement du Palais.

On se rappelle qu'à la suite d'une visite d'inspection des monuments historiques effectuée à la fin du mois d'avril 2008 au PNH-CSSR, (Voir le BULLETIN DE L'ISPAN No 2, 1er juillet 2009), les techniciens de l'ISPAN ont produit un rapport alarmant sur les désordres dynamiques constatés au niveau de l'escalier monumental d'accès nord du Palais de Sans-Souci. Des relevés précis ont permis de constater l'aggravation de l'inclinaison du mur de soutènement de la troisième volée de cet escalier monumental. L'ISPAN en 2009 a pu réaliser, par une intervention d'urgence, la stabilisation partielle de ce mur de soutènement. Cependant le problème de l'instabilité générale des ruines du palais demeure entier : ses murs ne sont pas contreventés et le parquet, non pavé d'un revêtement imperméable, continue à recevoir les eaux de pluie qui s'infiltrent dans les fondations.

Vers la gestion intégrale du PNH-CSSR

En juillet dernier, le Gouvernement de la République a fait publier un important arrêté permettant à l'ISPAN de délimiter le PNH-CSSR en procédant à son bornage légal. Outre cette importante disposition, cet arrêté stipule que les propriétés incluses dans l'aire du parc seront «soumises aux servitudes publiques définies par la loi, le plan de gestion et le plan d'utilisation du sol du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers» (Voir le BULLETIN DE L'ISPAN No 16, 1er septembre 2010).

Parallèlement, le Centre du Patrimoine Mondial, de concert avec l'ISPAN met en place un système de consultations nationales et internationales pour la concrétisation du plan de gestion du PNH-CSSR.



• Le Palais de Sans-Souci, à Milot (Haïti)

• Photos : D. Elie/ISPAN, P. Dodard • 2010

Chronique des monuments et sites historiques d'Haïti

Le buste de Toussaint-Louverture, deux fois rescapé

Du 1er au 3 octobre dernier, les techniciens de l'ISPAN ont dégagé sous les décombres du Palais National le buste en bronze de Toussaint-Louverture, œuvre d'Edmond Laforestrie, qui se trouvait à l'entrée du bureau officiel du Président de la République. Cette partie du bâtiment s'était complètement effondrée lors du séisme du 12 janvier entraînant avec elle la coupole est du Palais. Cette œuvre d'art échappe ainsi une seconde fois à une catastrophe affectant le siège du gouvernement de la République.

Le 8 août 1912, la poudrière placé non loin du Palais National explose et «communique le feu au bâtiment déjà ébranlé par le souffle de la première déflagration» (: Corvington). Ce bâtiment, œuvre d'un autre Laforestrie, Léon, diplômé de l'école centrale des arts et manufactures de Paris, fut érigé de 1881 à 1882, sous la présidence de Lysius Félicité Salomon. Fait de bois avec parements en briques, rien ne protégeait cet édifice contre les flammes. L'explosion de la poudrière et les

incendies qui s'en suivirent firent plus de 200 victimes, dont le président en exercice Cincinnati Leconte.

«Parmi les souvenirs historiques, précise Georges Corvington, et les objets d'art qui enrichissaient le Palais et qui disparaissent dans la catastrophe ou éprouvent de grands dommages, figuraient une épée de Toussaint-Louverture, la montre d'Auguste Nau, premier administrateur de Finances sous Dessalines, les bustes en bronze de Toussaint-Louverture, de Dessalines, et de l'abbé Grégoire, le marbre la Rêverie, chef d'œuvre d'Edmond Laforestrie qui avait obtenu une médaille au Salon de 1878 à Paris, les portraits d'André Rigaud, de Gédéon et de Boisrond-Canal qui décoraient la salle d'audience, et ceux des anciens chefs d'Etats, de Toussaint-Louverture à Antoine Simon, qui s'alignaient dans la salle du conseil». Un nouveau palais national, terminé en 1921 et œuvre de l'architecte haïtien Georges Baussan, accueillera l'unique rescapé de l'incendie du 8 août

1912 : le buste en bronze de Toussaint-Louverture.

Les travaux de mesures conservatoires entamés depuis le mois de mai 2010 par l'ISPAN sur les ruines du Palais National permettent, au fur et à mesure des démolitions et des déposes de parties «mortes», de récupérer les œuvres d'art, les artefacts historiques et les objets de valeur qui y étaient exposés ou conservés.

Le buste de Toussaint-Louverture, coulé dans du bronze, mesure 110 cm de hauteur, 90 cm de large et 50 cm d'épaisseur.

Le Monument-à-l'Empereur

A la veille de la commémoration du 204ème anniversaire de l'assassinat de Jean-Jacques Dessalines le 17 octobre 1806 au lieu-dit Pont-Rouge, l'ISPAN a procédé au déplacement des pièces de marbre qui formaient la stèle dédiée au fondateur de la l'Indépendance d'Haïti.

Ce Monument-à-l'Empereur fut érigé en mai 1892, sous la présidence de Florvil Hyppolite à l'ancien cimetière colonial de Port-au-Prince (également nommé cimetière intérieur). Il fut transféré au Pont-Rouge en mars 1936 sous la présidence de Sténio Vincent, comme l'indique l'inscription gravée au bas du monument. Les pesantes pièces de marbre composant le monument sont provisoirement entreposées à l'ISPAN, en attendant sa restauration. Le Monument-à-l'Empereur était composé d'un socle sur lequel était placée la sculpture d'une urne drapée. L'ensemble reposait sur deux degrés. Fait de marbre blanc de Carrare, cette stèle a été fabriquée dans les ateliers de l'entreprise Blanchon à Paris (France). Le séisme du 12 janvier 2010 ne l'a pas

• Photo : J.-F. Chalut • 1999



• Documents : Archives ISPAN



• Photos : ISPAN • 2010



• Photos : ISPAN • 2010



• 1. Le buste de Toussaint-Louverture • 2. Le buste rescapé des décombres du Palais national • 3. Le Palais National dessiné et construit par Léon Laforestrie • 4. Les débris du palais après l'explosion du 8 août 1912 • 5. Le Palais National dessiné par Georges Baussan • 6. Le Palais National après le séisme du 12 janvier 2010



• Photos : ISPAN • 2007



• 1. Le Monument-à-l'Empereur avant le séisme du 12 janvier • 2. Le monument démolí.

• Photo : ISPAN • 2010



• Le chantier de restauration du Marché Hypolite : au fond, la structure de la nouvelle halle nord, en avant-plan, la structure historique en cours de restauration

épargné : les pièces de marbre fixées au moyen de tiges métalliques se sont détachées et le monument s'est écroulé. A l'occasion de la commémoration au Pont-Rouge du 17-Octobre, l'ISPLAN a construit un socle provisoire en maçonnerie sur lequel a été placé l'urne drapée.

Marché Hypolite, la métamorphose se poursuit

Suite aux travaux de construction des fondations de la nouvelle halle nord, le chantier de restauration du Marché Hypolite fut prêt dès le 26 septembre 2010 à recevoir les pièces métalliques fabriquées au Etats-Unis par la firme Helmark Steel. Ce premier stock de poutres, poutrelles, colonnes, de pannes et de chevrons formant l'ossature principale, est arrivé au port de Port-au-Prince le 26 septembre 2010 et a été immédiatement transporté au site du chantier. Les travaux de montage débutèrent dès le lendemain pour s'achever 15 jours plus tard. Parallèlement, ont débuté les travaux du revêtement de parquet de la halle sud. Cette reprise du pavage utilise au maximum les dalles de grès de Barzac (60 cm x 60 cm) récupérées du bâtiment. Les dalles manquantes sont remplacées par du béton orné de motifs. La récupération des briques se poursuit également. Elles sont toutes décapées des traces de mortier antérieur, puis délicatement nettoyées sans toutefois enlever leur patine. Un certain nombre d'entre elles ont été récupérées des constructions démolies par le séisme du 12 janvier et retenues pour leurs caractéristiques physiques similaires à celles du Marché (couleur, composition chimique, résistance mécanique, etc.). Elles sont destinées au montage du muret d'enceinte qui sera surmonté d'un grillage en métal forgé et soudé, tel qu'il était à l'origine. Actuellement, la structure de la nouvelle halle nord est prête à recevoir les éléments de fermetures et de couverture : fenêtres à persiennes fixes, tympans, lattes, tôles, etc. Entre temps, le chantier s'est équipé de tours d'éclairage. L'horaire de travail sera sensiblement modifié à partir du mois de novembre. Des équipes d'ouvriers pourront ainsi se relayer et travailler jusqu'à une heure avancée de la nuit. La date d'inauguration du Marché Hypolite restauré, fixée pour le 12 janvier 2011, tient toujours...

Le BULLETIN DE L'ISPLAN No 18 a été réalisé par :

- Philippe Châtelain et Daniel Elie pour la documentation et la rédaction des textes;
- Daniel Elie pour l'édition et l'infographie;
- Pascale René, Monique Rocourt-Martinez et Guedra Romain pour la relecture et les corrections;
- Daniel Elie, Yaumara Segrera et Lourdes Rizo pour les photographies;

La direction et la distribution du BULLETIN sont assurées par le Service de la Promotion de l'ISPLAN.



• Photos : D. Elie / ISPLAN 2010

Avis de l'ISPLAN

Port-au-Prince, le 7 octobre 2010

La Direction générale de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National informe les habitants et usagers du centre ville de Port-au-Prince, en général, et les propriétaires de bâtiments anciens du centre historique de cette ville que l'institut a entamé depuis le 16 septembre dernier une vaste opération d'identification des bâtiments à valeur patrimoniale et historique du secteur déclaré d'utilité publique par l'arrêté du 2 septembre 2010 au centre-ville de Port-au-Prince. Sur la façade principale de ces bâtiments est apposé un sceau portant l'inscription : « BATIMENT HISTORIQUE • ISPLAN »

Ce secteur est délimité, selon l'arrêté, au Sud, par la rue Saint-Honoré, au Nord, par la rue des Césars, à l'Est, par la rue Cappoix et à l'Ouest par la mer. Il est soumis, depuis le 1er septembre 2010, sous la supervision du Ministère des Travaux Publics, à une campagne de démolition des édifices détruits ou fortement endommagés par le séisme du 12 janvier 2010. Cette campagne s'accompagne également de l'enlèvement des gravats et rentre dans le cadre de la phase préliminaire de la reconstruction du centre-ville de la Capitale.

La Direction générale de l'ISPLAN



• Photo : JB Millet / ISPLAN • 2010